

Règlement de l'association EQUILIBRE

Année 2025 - 2026

➤ Pendant le cours :

- ★ Pas de chewing gum.
- ★ Les cheveux doivent être attachés sans mèches devant les yeux obligatoire.
- ★ Un sac comprenant les chaussons noirs, une paire de chaussette et une bouteille d'eau. A partir de 9 ans, prendre les genouillères et une paire de baskets (nécessaire pour certains exercices). Les chaussons et baskets doivent être réservés exclusivement à l'usage de la danse dans notre salle. Merci de marquer le nom sur toutes les affaires (sac, chaussons, veste, gourde...)
- ★ Veuillez stocker toutes les affaires personnelles dans le sac de danse et le ranger dans un casier.
- ★ Une tenue adéquate à l'apprentissage de la danse est demandée (pas de jeans, robe, jupe...) sinon nous seront dans l'obligation d'exclure l'adhérent pour le cours.
- ★ Les toilettes se situant au premier étage, il est difficile d'emmener nos jeunes danseuses aux WC. Pour des raisons de sécurité et pour éviter trop d'interruption du cours, veuillez y emmener votre enfant avant le début du cours.
- ★ Toutes les infos concernant les galas, répétitions supplémentaires ou autre vous seront transmises en début ou en fin de cours mais vous les retrouverez également sur notre page Facebook « Equilibre Danse » ainsi que par mail (equilibredanse34@gmail.com)

➤ Apres le cours :

Les élèves partant seuls doivent fournir un mot signé par les parents déchargeant la responsabilité de l'association du trajet de la salle de danse jusqu'au domicile des parents.

➤ Les absences :

- ★ Trop d'absences répétées d'un élève gênent les autres élèves dans l'apprentissage des chorégraphies. De ce fait, il peut être décidé de retirer des chorégraphies à partir de deux absences consécutives. Dans le cas d'un trop grand nombre d'absences, nous serons dans l'obligation d'exclure définitivement l'adhérent (sans remboursement).
- ★ En cas d'absence, veuillez prévenir avant le début du cours. Elle devra être justifiée par la suite
Rappel: Katya : 07 77 96 15 21 Isabelle : 06 34 72 38 17 Julie: 06 20 08 07 99

➤ Les spectacles et les répétitions générales :

- ★ Chaque groupe travaille en cohésion leurs chorégraphies, de ce fait, lorsqu'un élève manque une répétition ou un spectacle il gêne le groupe et met en péril la représentation. Chaque élève tient une place importante au sein du groupe.
- ★ Toute absence à un spectacle doit être avertie, au minimum deux semaines à l'avance pour laisser le temps au groupe de s'organiser et de préserver le travail fourni par chaque élève.
- ★ Prévoir un sac pour ranger toutes les affaires de l'élève où le nom et le prénom sera inscrit sur chacune d'elles (afin d'éviter les pertes et les échanges). Aucun bijou ne doit être porté, ils doivent être enlevés à la maison.
- ★ Pendant le spectacle, les danseurs doivent rester dans les coulisses et peuvent sortir uniquement pendant l'entracte.

➤ La cotisation annuelle :

- ★ Pour une section et par adhérent, elle est d'un montant de 180€ pour l'année et une licence de 50€ pour l'année: soit un **total de 230€**. Le tarif des trimestres peut être dégressif si l'adhérent choisit 2 sections ou si plusieurs membres d'une même fratrie s'inscrivent. Les premiers cours sont des cours d'essais (du 15 au 21 septembre 2025). Une permanence aura lieu le samedi 4 octobre de 10h à 12h00 afin de venir finaliser l'inscription pour pouvoir continuer de suivre les cours. A partir du lundi 6 octobre, la

cotisation doit être obligatoirement versée, les documents remplis et fournis en totalité. Lors d'une exclusion ou d'un abandon des cours la cotisation ne sera pas rendue (sauf et uniquement pour raison médicale empêchant la pratique d'un sport).

★ La totalité des cotisations des adhérents est reversée à l'achat des costumes de façon équivalente entre tous les groupes, au renouvellement du matériel, à la publicité, aux cotisations administratives et à l'organisation des spectacles.

★ Un pack floqué aux couleurs de l'association « EQUILIBRE » sera remis à chaque adhérent (voir les conditions de réception auprès de nos animatrices sportives). Il est également possible de commander des articles supplémentaires (t-shirts, sweats, vestes, etc.), qui seront facturés en plus. Les commandes sont à effectuer auprès de Julie.

★ Les directives gouvernementales liées à la Covid nous obligent parfois à suspendre les cours. Comme les précédentes années, nous privilégions le remboursement d'une partie de la cotisation, dans la mesure du possible et au prorata des cours dispensés. Nous vous rappelons que toutes nos animatrices sont bénévoles. De ce fait, le remboursement est également calculé par le bureau en fonction des sommes déjà engagées.

➤ L'inscription, gestion des groupes :

★ Un certificat médical ou le questionnaire santé remplis par les parents et une photo d'identité doivent obligatoirement être fournis pour la construction du dossier d'inscription.

★ La validation d'inscription ne peut être faite que lors de la remise de tous les documents et de la cotisation.

★ La cotisation doit être fournie en totalité lors de l'inscription.

Trois moyens de paiement :

- CB: En totalité

- Chèque : 1 ou 2 qui sont encaissés aux dates qui vous seront donné par le bureau. Lors d'inscription de plusieurs membres d'une même fratrie, possibilité d'établir plusieurs chèques. Voir avec les membres du bureau.

- Espèces : En totalité.

★ L'association étant affiliée à la Fédération Française de Danse, le Pass'Sport est accepté. Le montant vous sera déduit de la cotisation annuelle. Vous devez pour cela fournir obligatoirement votre code personnel.

★ Les groupes sont repartis par âge, sauf pour les « 9/11 ans», « Ados» (à partir de 12 ans) et « Adultes», nous organisons les groupes par niveau. Il se peut que les créneaux horaires de cours soient déplacés en fonction des besoins.

➤ Covid 19 :

★ Les directives données par le gouvernement sont appliquées telles qu'elles nous sont imposées. Elles sont affichées à la salle de danse et mise à jour régulièrement. Vous pouvez les consulter à tout moment. L'entrée dans la salle de danse pour les parents/accompagnants est limité. Un seul adulte peut entrer et doit rester dans la zone « vestiaire ».

★ L'accueil des danseurs/seuses se fera côté porte vitrée extérieure. Une zone « vestiaire » est délimitée au sol. Dans cette zone, les adhérents/tes doivent se déchausser et mettre les chaussons ou baskets de danse.